

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
11/12/2020

Dossier complet le :
07/01/2021

N° d'enregistrement :
2020-10438

1. Intitulé du projet

AUTO-PLAINE

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Alvance Aluminium Downstream

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Philippe Baudon, Président

RCS / SIRET

8 4 4 0 5 4 9 3 2 0 0 0 1 8

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1° Installations classées pour la protection de l'environnement	- Régime déclaratif pour l'activité carrosserie mécanique (ICPE 2930 1.b et 2930 2.b)
39° b) Travaux, constructions et opérations d'aménagement	- Volumétrie sous les seuils du régime déclaratif pour la station service (ICPE 1435)
41° a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus	- Zones de parking sur 8 hectares (non ouvertes au public), incluant une voie de circulation privée pour poids lourds (IOATA 2.1.5.0)
	- 4 bâtiments indépendants, chacun créant individuellement une surface de plancher inférieure ou égale à 4,900m ² (total: 10,200m ²), en structure métallique légère
	- Zone de parking ouverte au public pouvant accueillir 300 véhicules maximum

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Aménagement/réaménagement d'une partie des terrains bordant Alvance Foundry Poitou et Alvance Aluminium Poitou en zones de parking imperméabilisés pour permettre le stockage de véhicules légers (4,000 places de parking au total).

Démolitions d'un bâtiment de bureaux " Bâtiment X" (610 m²)

Démolition de bâtiment de structure métallique légère (baraquements) (<500m²).

Construction de plusieurs bâtiments de structure métallique légère:

- une hall de ventes aux enchères (4,900m², Hauteur Sous Poutre "HSP" 5,10m), comprenant des espaces de bureaux (300m²)

- un centre de carrosserie/réparation mécanique (4,200m², HSP 5,10m), comprenant des espaces de bureaux (200m²)

- un centre de contrôle technique (600m²)

- un centre de lavage automobile (500m²)

Installation d'une station-service (1 cuve 20m³ divisée en deux contenants de 10m³ chacun, distribution annuelle <100m³)

4.2 Objectifs du projet

Le projet Auto-Plaine s'inscrit dans le cadre d'une revitalisation industrielle d'Alvance Foundry Poitou, pour le maintien de l'emploi sur le bassin du Grand Châtelleraut. En effet, Alvance Foundry Poitou (ex-Fonderies du Poitou Fonte), fonderie spécialisée dans la fabrication de carters essentiellement destinés aux motorisations diesel, n'a plus le carnet de commandes suffisant pour permettre le maintien en emplois de ses 291 salariés.

La localisation dans le Grand Ouest d'Alvance Foundry Poitou, très bien desservie par les réseaux routiers/autoroutiers, son capital humain aguerri aux techniques automobiles et industrielles, son empreinte foncière mobilisable, sont les facteurs-clés de succès pour l'implantation d'un pôle d'activités liées à l'automobile.

Ces activités, développées dans le cadre d'un partenariat avec l'un des spécialistes français de la vente aux enchères de véhicules d'occasion, seront au nombre de 3:

- une activité de reconditionnement et de stockage sécurisé et intelligent de véhicules d'occasion et de véhicules neufs, avec l'objectif de reconditionner 15,000 véhicules / an et d'offrir des solutions de stockage temporaire pour 7,200 véhicules / an;
- une activité de ventes aux enchères de véhicules d'occasion, avec l'objectif de 11,000 adjudications / an;
- une activité de contrôle technique.

Le potentiel de création d'emplois du projet Auto-Plaine est de 140 emplois.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux sont prévus pour durer 10 mois, à compter du démarrage du chantier. Trois phases principales sont prévues.

La première phase consistera en la préparation des zones sur lesquelles seront réalisés les parkings en enrobé à chaud (démolition des bâtiments, décapage des friches industrielles périphériques). Cette phase devrait durer 2 mois.

Il sera demandé aux entreprises retenues pour la réalisation de cette phase, dans la mesure du possible, de conserver et valoriser sur le site du projet un maximum des déchets issus des opérations de cette phase.

La seconde phase consistera en la réalisation des parkings (terrassement, assainissement, réseaux secs, pose de l'enrobé à chaud) ainsi que la voie privée de circulation pour camions. Cette seconde phase devrait durer 4 à 5 mois. Il n'est pas exclu qu'une partie des enrobés soit réalisée dans un second temps, en fonction de la réalisation effective du plan d'affaires et des besoins des activités.

La troisième phase, qui pourrait commencer pendant la seconde phase pour minimiser la durée totale du chantier, sera la construction des bâtiments et l'installation des équipements, principalement dans le centre de carrosserie/réparation mécanique. Cette troisième phase devrait durer 5 mois.

Les travaux seront réalisés sans apporter de perturbation aux activités à proximité ou sur les voies de circulation voisines.

L'ambition est d'être en mesure de démarrer l'activité en février 2022.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les parkings créés permettront le stationnement des véhicules acheminés pour être soit:

- stockés de manière temporaire et sans recevoir une quelconque opération jusqu'à leurs départs du site;
- reconditionnés dans le centre de carrosserie/réparation mécanique avant leurs départs du site;
- préparés esthétiquement puis vendus aux enchères avant leurs départs du site.

Les véhicules qui transiteront par le site seront, dans leurs très grandes majorités, des véhicules récents en bon état de marche. Il est prévu de dimensionner les aires de chargements / déchargements de telle sorte le flux de camions puisse être régulé au sein de l'installation.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire pour les différents projets
- Autorisation environnementale (loi sur l'eau) pour l'activité enchériste => L'étude hydraulique et l'établissement du dossier DLE a été confié au bureau d'étude NCA Environnement
- Dossier ICPE (déclaration 2930) pour l'activité de réhabilitation des véhicules => L'étude hydraulique et l'établissement du dossier de déclaration ICPE a été confié au bureau d'étude NCA Environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surfaces de parkings réaménagées (ha)	3,3
Surface de parking créées (ha)	4,7
Voie de circulation privée créée (km)	1,5
Bâtiment centre de carrosserie/réparation mécanique (m2)	4,200
Bâtiment hall de ventes aux enchères automobiles (m2)	4,900
Bâtiment centre de contrôle technique (m2)	600
Bâtiment centre de lavage (m2)	500
Locaux divers (guérites d'accueil, poste de garde,...) (m2)	100

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

ZI Saint Ustre, 86220 Ingrandes-sur-Vienne
Parcelles concernées par le projet :
000 ZA 99
000 ZA 100
000 ZA 101
000 ZA 102
000 ZA 103
000 ZA 112
000 ZA 113
000 ZA 114
000 ZA 115
000 ZA 116
000 ZA 117
000 ZA 118
000 ZA 119

Coordonnées géographiques¹

Long. 00° 35' 13" 445 Lat. 46° 53' 18" 391

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

B

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrains objet de la demande ne sont concernés directement par aucun zonage biologique (ZNIEFF, ZICO), par aucun site Natura 2000 et par aucun milieu bénéficiant d'une protection réglementaire (arrêté préfectoral de protection de biotope, réserve naturelle,...). ZNIEFF de type II la plus proche (>3 km): Forêts de la Guerche et de la Groie.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas en zone de montagne
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans une zone couverte par un arrêté de protection biotope.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas sur le territoire d'une commune littorale
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle, une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à proximité d'infrastructures couvertes par un PPBE: l'A10, le RN10, la ligne TGV Paris-Bordeaux, notamment sur la commune d'Ingrandes-sur-Vienne.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe ni dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou à sa zone tampon, ni dans un bâtiment historique ou ses abords, ni un site patrimonial remarquable.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas implanté dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation.



Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Ingrandes est concernée par le PPRI de la Vienne aval, mais le site est en dehors des zonages de prescription. Elle n'est pas concernée par un PPRT concernant une entreprise mais elle fait partie des communes du bassin versant de la Vienne et est donc incluse dans le Plan Particulier d'Intervention du barrage de Vassivière. PPRI de la Vienne aval : approuvé le 1/04/2001 PPI du barrage de Vassivière : approuvé le 30/12/2010 (DDRM de la Haute Vienne)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet va s'implanter à la périphérie du site des Fonderies du Poitou recensées par BASIAS, sous la référence POC8602305.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est implanté dans la ZRE "Bassin de la Vienne - Sous-bassin Clain Creuse - Talbat Clain" (prélèvement en nappes et en rivières). Dans le cadre du projet, il n'est pas prévu de prélèvement d'eau, autre que sur le réseau public. Le projet n'est donc pas impacté ni n'impact la répartition des eaux. Aucun rejet direct n'aura lieu dans le milieu naturel.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'Ingrandes est concernée par 3 captages mais le projet ne se situe pas dans le périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destinée à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans un site inscrit. Le site inscrit le plus proche est le village et la vallée de l'Anglin, à environ 30 km.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans un site Natura 2000. Les sites Natura 2000 les plus proches sont la ZPS FR5410014 « Forêt de Moulière, landes du Pinail, bois du Défens, du Fou et de la Roche de Bran » et la ZSC FR5400453 « Landes du Pinail », localisés à plus de 20 km. Aucun effet du projet n'est envisageable sur les habitats et les espèces à une telle distance.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé à proximité immédiate d'un site classé. Le site classé le plus proche est la vallée de la Vienne au Nord de Chauvigny, à environ 26 km.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les activités de projet nécessitant des volumes d'eau sont les opérations de lavages de véhicules. Ces opérations nécessitent des quantités importantes d'eau qui seront assurées par la collecte des eaux de toiture des bâtiments et éventuellement de certaines voiries. 90% de l'eau utilisée par la station de lavage est recyclée en circuit fermé sur le site et peut donc être réutilisée. Les 10 % restants seront traités sur place et rejetés au milieu naturel. Les apports d'eau complémentaires seront apportés par le réseau public.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est réalisé sur une zone d'activité déjà existante et ne nécessite pas de drainages/modifications des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Afin de minimiser le coût économique du projet, il sera demandé aux entreprises ayant été retenues pour effectuer les travaux de réemployer au maximum les terres, enrobés à chaud et autres matériaux présents au démarrage des travaux comme matériaux pour la réalisation des travaux. Les éventuels déblais seront utilisés pour d'éventuels remblais. L'objectif est d'avoir un bilan en matériaux le plus équilibré possible.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Afin de minimiser le coût économique du projet, il sera demandé aux entreprises ayant été retenues pour effectuer les travaux de réemployer au maximum les terres, enrobés à chaud et autres matériaux présents au démarrage des travaux comme matériaux pour la réalisation des travaux. Les éventuels déblais seront utilisés pour d'éventuels remblais. L'objectif est d'avoir un bilan en matériaux le plus équilibré possible.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les parcelles concernées par le projet ne présentent pas de sensibilité particulière au niveau de la faune et de la flore présentes. Le site est situé dans la Zone d'Activités Economique de Saint Ustre. Aux alentours, d'autres entreprises et usines sont présentes : Aigle International, DVTA...
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se situe à plus de 20 km de la zone du projet. Le projet n'est donc pas susceptible d'avoir un impact sur un habitat et/ou une espèce inscrite au Formulaire Standard de Données du site.



	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone naturelle n'est située à moins de 2 km du site du projet. La plus proche est la ZNIEFF de type II du Bois de la Bonde et des Brandes et Corbery (540003254), à environ 2,5 km.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est inséré dans une zone industrielle déjà existante (ZI Saint Ustre). Il va se développer pour partie sur des zones aménagées et pour partie sur des friches industrielles. Il nécessitera donc ponctuellement des travaux de dévégétalisation pour retirer ronciers et arbustes. Aucun espace naturel, agricole, forestier ni maritime n'est concerné par le projet.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A proximité du projet, sur la zone industrielle du camp de St Ustre, depuis la fermeture de la Coop Atlantique, on recense 5 ICPE dont 4 sont sous le régime de l'autorisation et 1 de l'enregistrement ; aucune de ces entreprises n'est classée Seveso. La commune d'Ingrandes ne dispose d'aucun PPRT ; elle est traversée par une canalisation de gaz naturel ; le PPI du barrage de Vassivière inclut la commune (et concerne toutes les communes du bassin versant de la Vienne).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les risques recensés sont : feu de forêt, inondation, mouvements de terrain, tempête et grains (vent). Le PPRi de la Vienne n'inclut pas la zone du projet. Le projet se trouve sur une zone où les orages sont relativement peu nombreux (0,5 à 1 par km ² /an- source Météo France période 2000-2009). Le projet se trouve dans une zone où les risques sismiques sont "modérés". Néanmoins compte tenu des activités sises au projet , et notamment l'activité classée (ICPE 2930, régime de déclaration), l'aléa sismique ne constituera pas de risque pour le projet.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les activités liées au reconditionnement et au stockage de véhicules neufs et d'occasions, les activités liées à la vente aux enchères et les activités de contrôles techniques n'engendrent pas de risques sanitaires. Le projet n'est pas concerné par des risques sanitaires.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les nuisances resteront modérées et la hausse du trafic faible : - Les espaces de déchargements /rechargements de camions sont implantés sur l'emprise du foncière du projet, hors et éloignés de toute zone d'habitation et à proximité de nœuds autoroutiers régulièrement empruntés par ce type de camion (N910, A10,...) - Optimisation du nombre de déplacements des véhicules présents sur les zones de stationnements.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet entraînera des mouvements de camions pour les livraisons/ rechargements de véhicules ainsi que des déplacements ponctuels des véhicules sur les zones de parking. Les activités seront réalisées sur des horaires diurnes. Pour le choix des technologies et des matériaux, une attention particulière sera donnée aux solutions permettant de réduire le bruit que pourraient engendrées les différentes activités sises au projet. Passage de la ligne TGV Paris-Bordeaux à 170 m à l'Est (point le plus proche)



	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les activités liées au reconditionnement et au stockage de véhicule neufs et d'occasions, les activités liées à la vente aux enchères et les activités de contrôles techniques n'engendrent d'odeurs.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les activités liées au reconditionnement et au stockage de véhicule neufs et d'occasions, les activités liées à la vente aux enchères et les activités de contrôles techniques n'engendrent de vibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les zones de parkings seront éclairées pour sécuriser les stocks de véhicules et permettre le travail en 2 équipes. Cependant, la gestion de l'éclairage sera pilotée par des systèmes intelligents et les éclairages seront en technologie LED basse consommation.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les seuls rejets dans l'air engendrés par le projet le seront au niveau du bâtiment centre de carrosserie/réparation mécanique. En effet, des cabines peinture pour centre de carrosserie seront installées. Par les choix technologiques qui seront faits, les rejets atmosphériques cette installation seront très inférieurs aux prescriptions générales applicables aux installations classées soumises à déclaration sous la rubrique 2930.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les résidus issus du traitement des eaux de lavage seront retraitées par un circuit d'évacuation et d'élimination de déchets. Les eaux de voirie susceptibles d'être polluées par des hydrocarbures seront collectées séparément et traitées avant d'être réemployées pour le lavage des véhicules ou à défaut avant d'être rejetées au réseau EP public.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux-vannes seront dirigées vers la station d'épuration présente sur le site d'Alvance Foundry Poitou, capacitaire en traitement des eaux usées et servant tant pour les besoins d'Alvance Foundry Poitou que pour ceux d'Alvance Aluminium Poitou.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tous les déchets seront non dangereux et récupérés pour permettre la meilleure valorisation possible de ceux-ci, que cette valorisation soit réalisée sur le site pour les besoins des activités ou réalisée par des tiers dûment habilités. Les principaux déchets engendrés par l'activité seront: - huiles moteur, plaquettes de frein, diverses pièces de carrosserie, vitrerie; - résidus du traitement des eaux de lavage.



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est en bordure de la zone industrielle de Saint Ustre, occupée par plusieurs activités et située entre la voie ferrée et la RD 910. Le projet prévoit la construction de nouveaux bâtiments et parking à l'emplacement bâtiments à démolir et sur des surfaces inexploitées du site. Le paysage n'en sera que peu impacté. L'agglomération d'Ingrandes est à environ 2,3km au Sud. Aucun monument historique n'est présent aux alentours.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est implanté dans une Zone Industrielle, milieu anthropisé. La zone reste donc à destination industrielle.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Émissions lumineuses : l'éclairage des entreprises de la ZAE de Saint Ustre génère déjà un halo lumineux.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet s'inscrit dans une zone industrielle. Il n'est situé pas dans une zone sensible pour la protection de l'environnement et les activités du projet n'auront que peu d'impact sur l'environnement.

La seule activité qui sera classée ICPE, le sera au titre du régime de déclaration (classification 2930). L'étude du dossier ICPE a été confiée au bureau d'étude NCA Environnement.

Les eaux de ruissellement des voiries et parking seront collectées et traitées préalablement à leurs réemplois pour le lavage des véhicules ou avant leurs rejets dans le milieu naturel.

L'ensemble des déchets seront triés et dès lors que cela sera possible réutilisés sur site ou valorisés par des tiers dûment habilités.

Aucun déchet dangereux n'est identifié dans le cadre de ce projet.

Des systèmes de "sprinklage" seront installés dans les différents bâtiments prévus pour les activités du projet.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire rempli, nous estimons que notre projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale.

En effet:

- prise en compte en amont des risques et plans d'actions préparés pour traiter les écarts (risques, dégradations éventuelles);
- implantation sur une zone industrielle, milieu déjà anthropisé;
- zones de parking réalisées pour près de 40% du projet sur des zones existantes de parking
- bâtiments à structure métallique légère;
- absence de déchets dangereux;
- activités comparables implantées sur la zone de l'ex COOP ATLANTIQUE n'ayant pas donné lieu à une telle évaluation.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Notice explicative du projet (§ 4.1)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Paris

le, 11/12/2020

Signature

Alvance Aluminium Downstream

48 bis avenue Kléber
75116 Paris - France
844 054 932 R.C.S. Paris



Auto-Plaine

Annexe 2 CERFA 14734

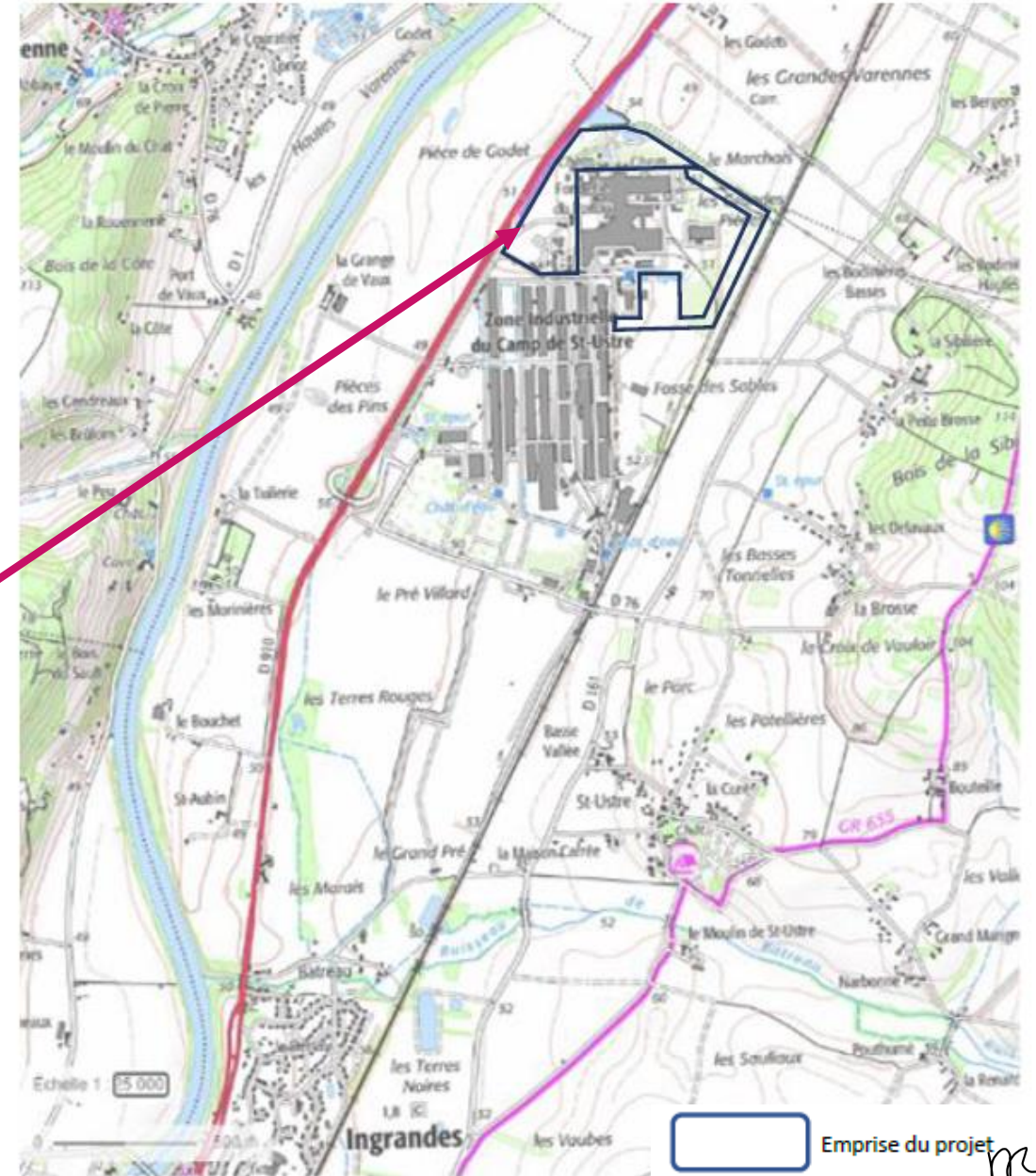
Plan d'implantation

ZI Saint Ustre

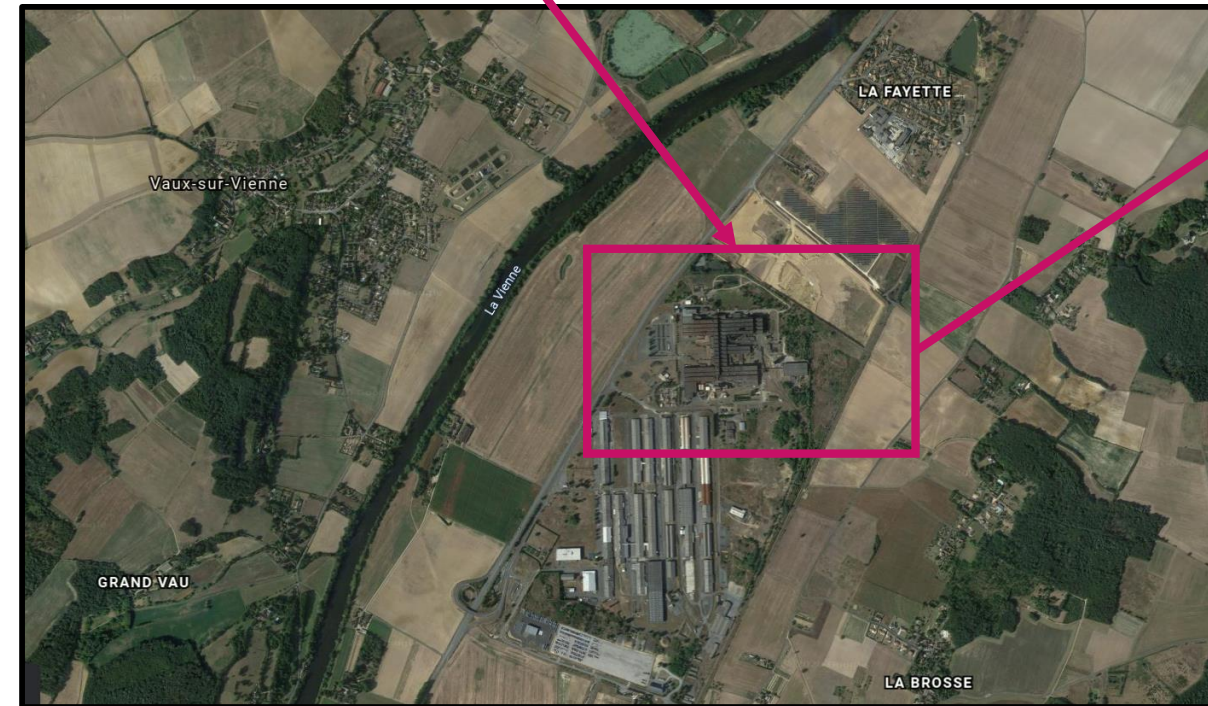
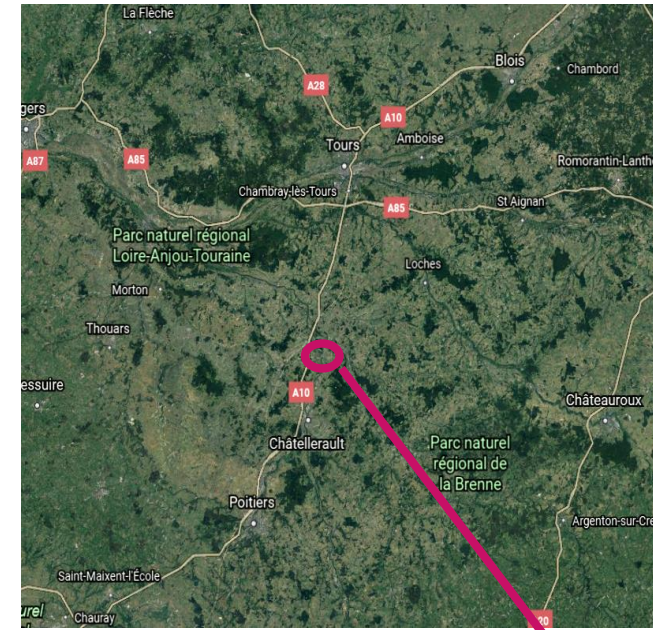
86220 Ingrandes sur Vienne

Alvance Aluminium Downstream

48 bis avenue Kléber
75116 Paris • France
844 054 932 R.C.S. Paris



Emprise du projet



Auto-Plaine



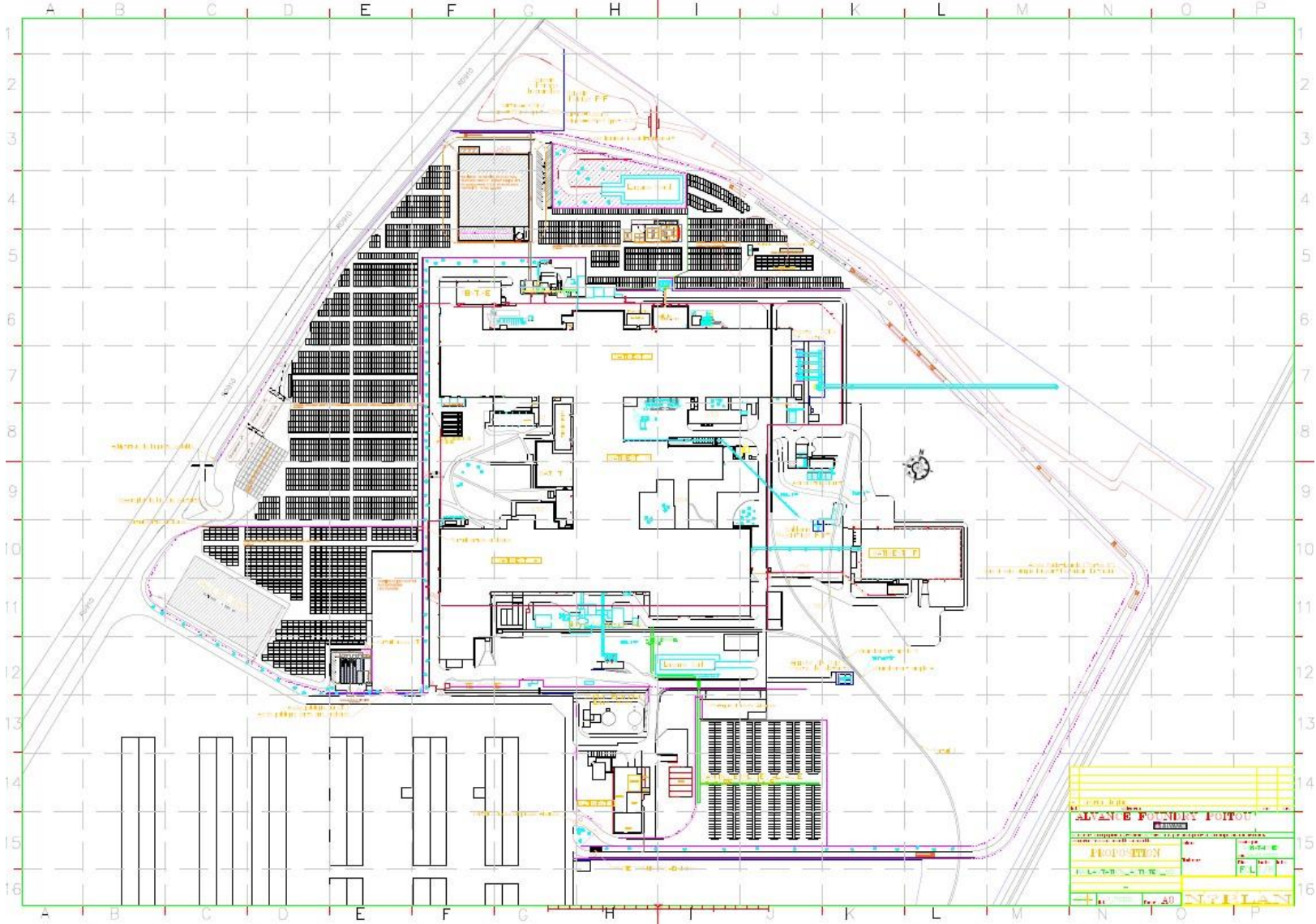
Vues aériennes et projections d'implantations



Image satellite du site (Source GEOPORTAIL – Date : 2017)



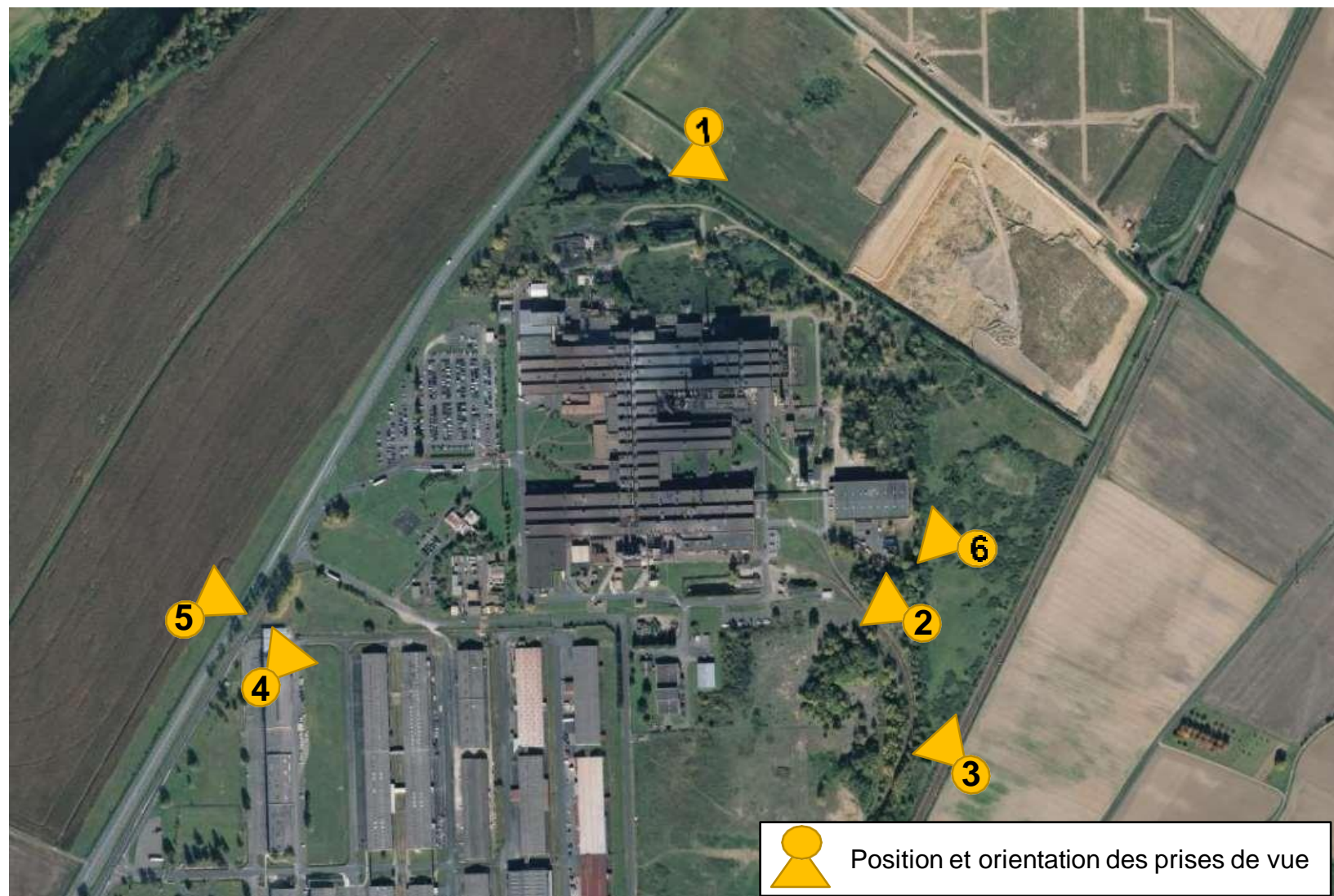
Implantations des activités - projection globale (1/2)



Implantations des activités - projection globale (2/2)



Prises de vue aériennes présentées



VUE N°1 - Lat. 46.911622 ; Long. 0.586842 / Vue actuelle



Date de la prise de vue : 02/2014 – Photographie faite depuis un aéronef

VUE N°1 - Lat. 46.911622 ; Long. 0.586842 / Vue implantation projet



Création de parkings, route d'accès et d'un bâtiment destiné au lavage des véhicules sur la zone spécifiée. Ces éléments viennent remplacer une friche autour des bâtiments.

Bâtiment de lavage

VUE N°2 - Lat. 46.906213; Long. 0.589966 / Vue actuelle



Date de la prise de vue : 02/2014 – Photographie faite depuis un aéronef

VUE N°2 - Lat. 46.906213; Long. 0.589966 / Vue implantation projet



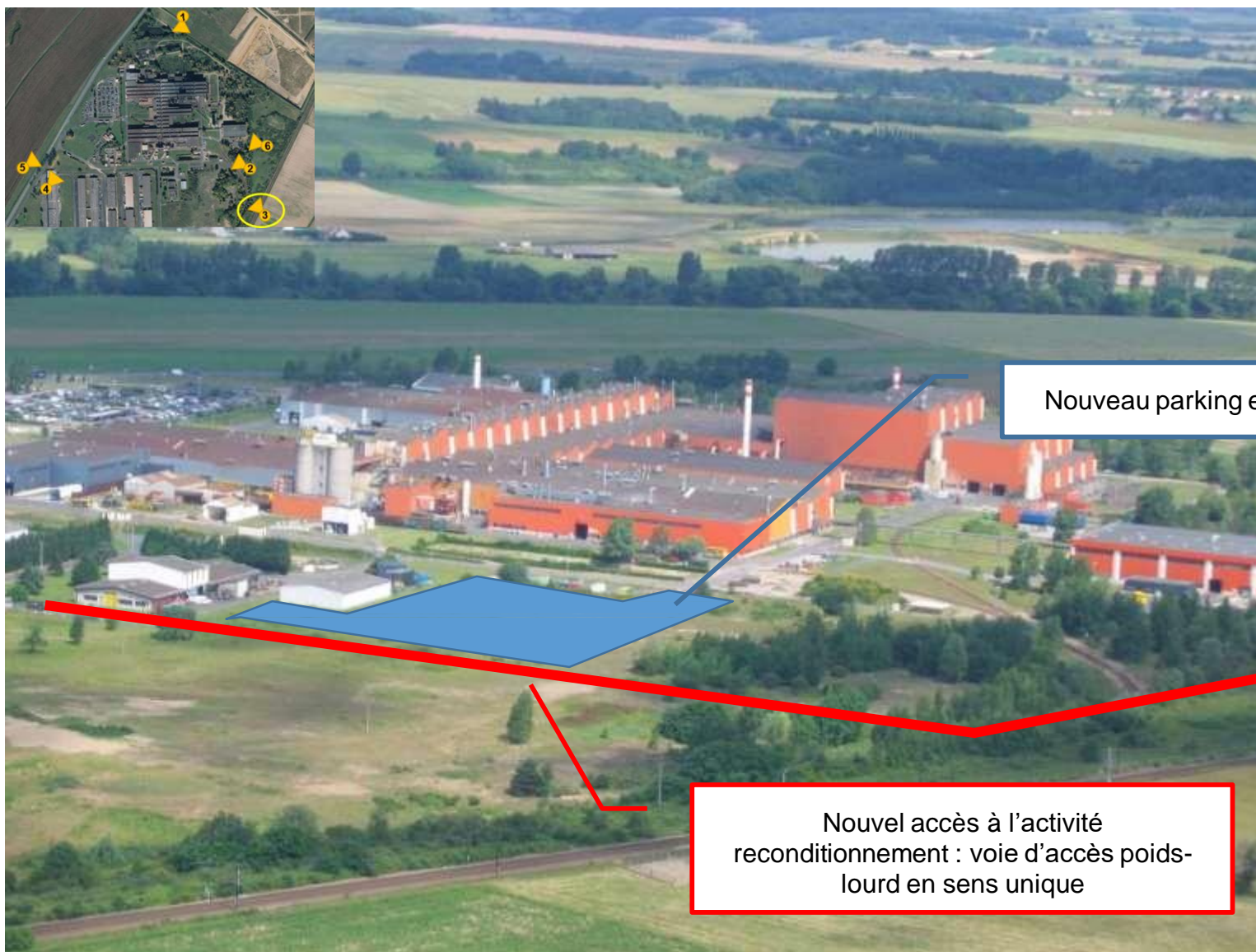
Création d'un nouveau parking pour les employés de la fonderie sur la zone spécifiée : relocalisation du parking actuel. Ce parking vient en remplacement d'une friche.

VUE N°3 - Lat. 46.902654 ; Long. 0.591064 / Vue actuelle



Date de la prise de vue : 02/2014 – Photographie faite depuis un aéronef

VUE N°3 - Lat. 46.902654 ; Long. 0.591064 / Vue implantation projet

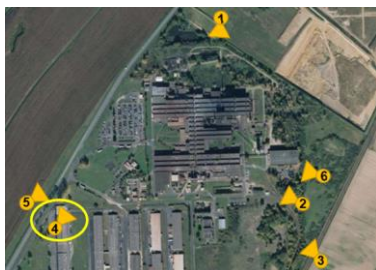


VUE N°4 - Lat. 46.905278 ; Long. 0.578868 / Vue actuelle



Date de la prise de vue : 02/2014 – Photographie faite depuis un aéronef

VUE N°4 - Lat. 46.905278 ; Long. 0.578868 / Vue implantation projet

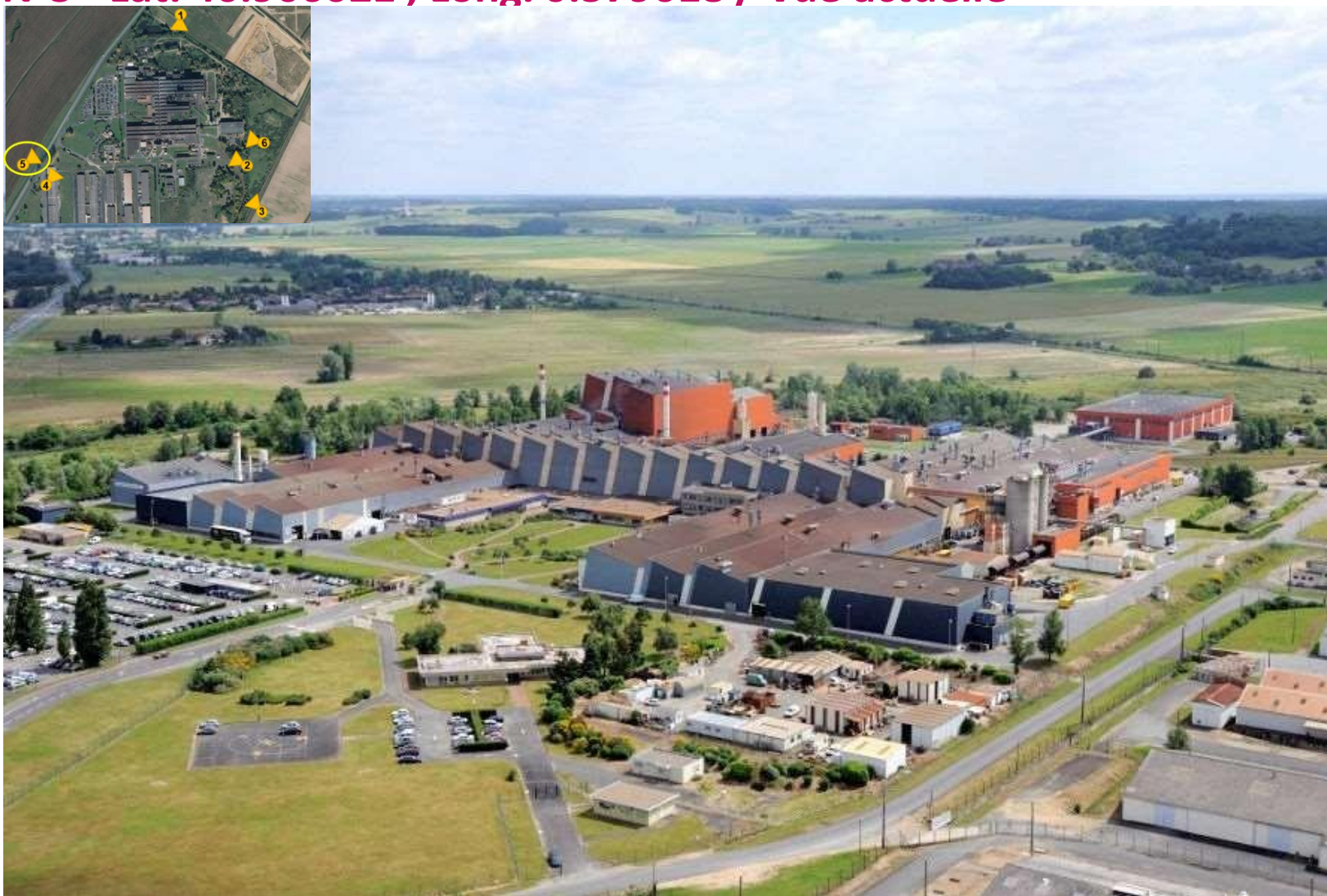


-Déconstruction des bâtiments existants (ancien bâtiment administratif, locaux CE, locaux syndicaux, zone sous-traitants).

-Construction de parkings et de bâtiments sur cette zone : Salle de ventes aux enchères, Centre de contrôle technique, Atelier de reconditionnement de véhicules d'occasion



VUE N°5 - Lat. 46.906021 ; Long. 0.579018 / Vue actuelle



Date de la prise de vue : 04/2019 – Photographie faite depuis un drone

VUE N°5 - Lat. 46.906021 ; Long. 0.579018 / Vue implantation projet



-Déconstruction des bâtiments existants (ancien bâtiment administratif, locaux CE, locaux syndicaux, zone sous-traitants).

-Construction de parkings et de bâtiments sur cette zone : salle de ventes aux enchères, centre de contrôle technique, atelier de reconditionnement de véhicules d'occasion, station lavage, divers petits bâtiments



Atelier de reconditionnement

Centre de contrôle technique

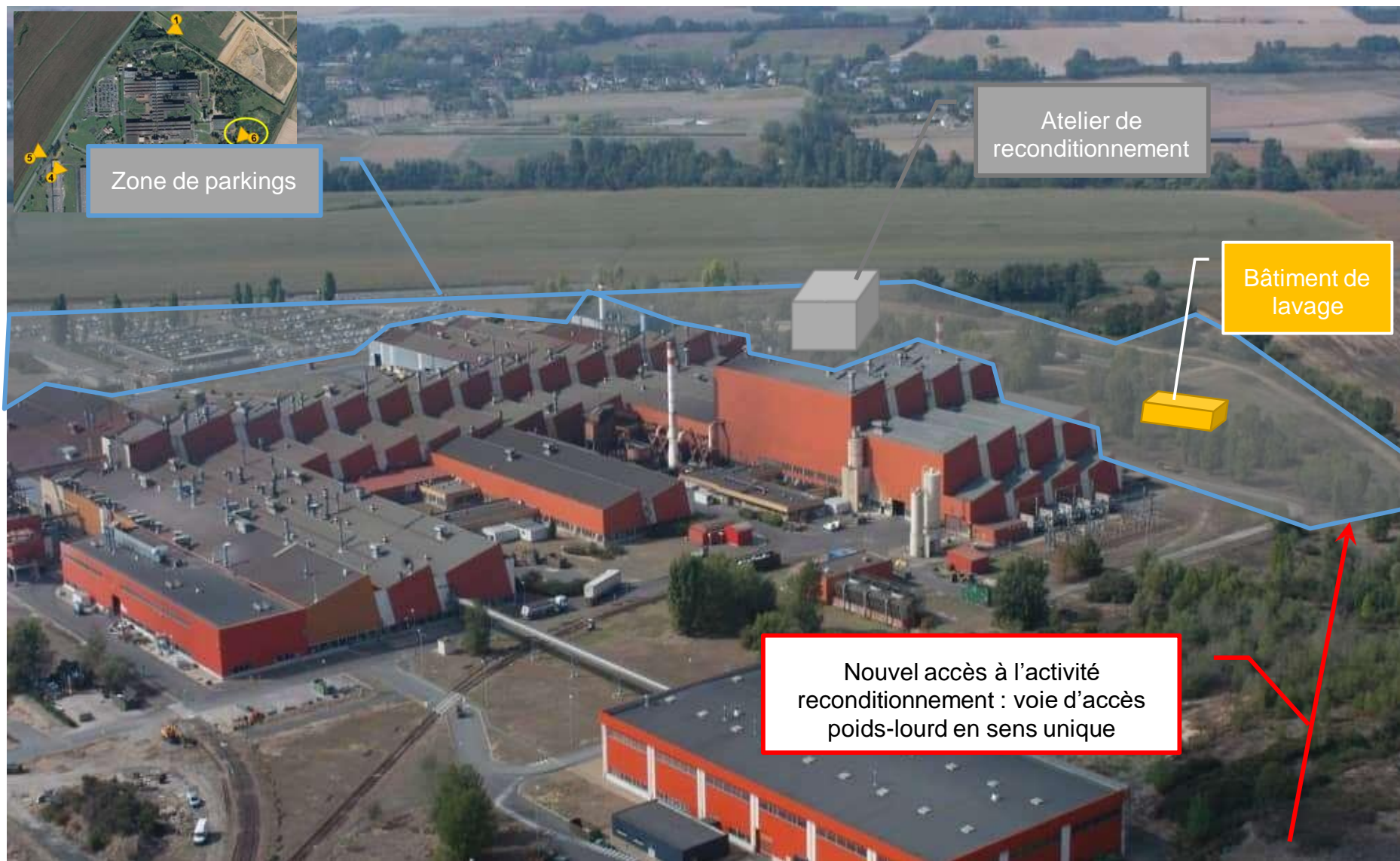
Salle de ventes aux enchères

VUE N°6 - Lat. 46.906036 ; Long. 0.589532 / Vue actuelle

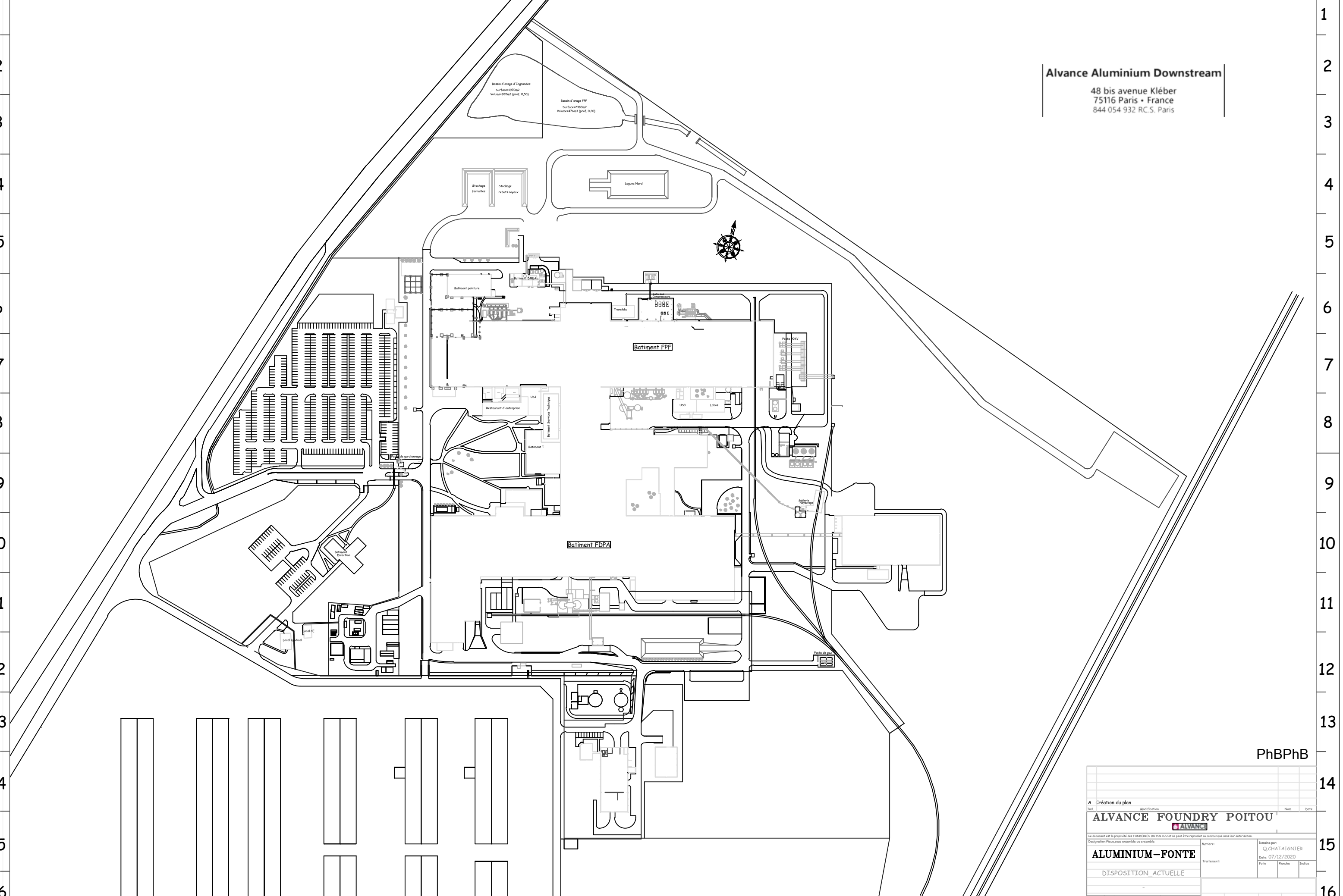


Date de la prise de vue : 04/2019 – Photographie faite depuis un drone

VUE N°6 - Lat. 46.906036 ; Long. 0.589532 / Vue implantation projet



A B C D E F G H I J K L M N O P



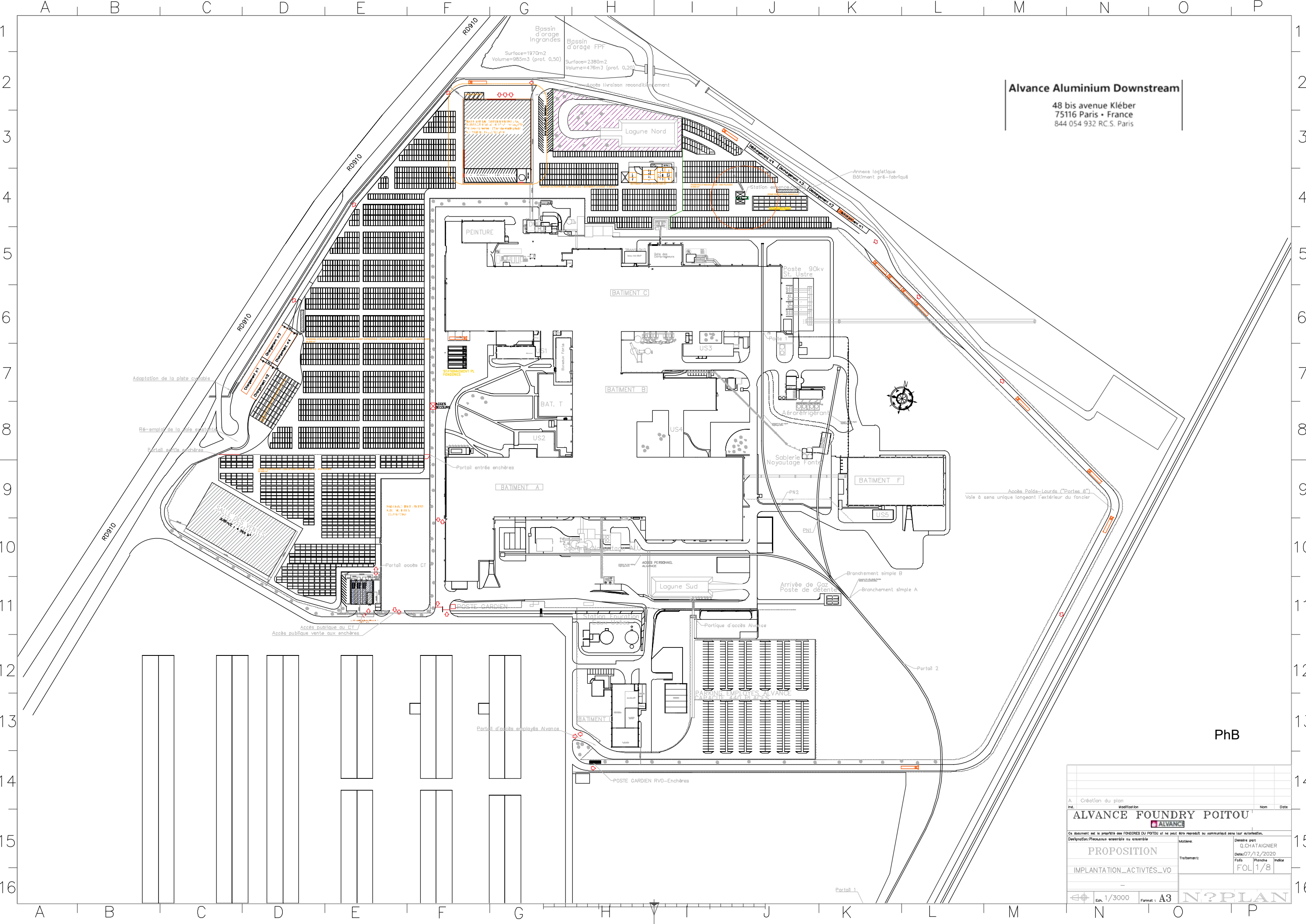
Alvance Aluminium Downstream
 48 bis avenue Kléber
 75116 Paris • France
 844 054 932 RC.S. Paris

PhBPhB

A Création du plan					
Ind.	Modification	Nom	Date		
ALVANCE FOUNDRY POITOU					
<small>Ce document est la propriété des Fonderies du Poitou et ne peut être reproduit ou communiqué sans leur autorisation.</small>					
ALUMINIUM-FONTE			Matière:	basine par Q.CHATAIGNIER	
DISPOSITION_ACTUELLE			Traitement:	date: 07/12/2020	
			Folio	Planche	Index
Ech. 1/3000		Format: A3			

A B C D E F G H I J K L M N O P

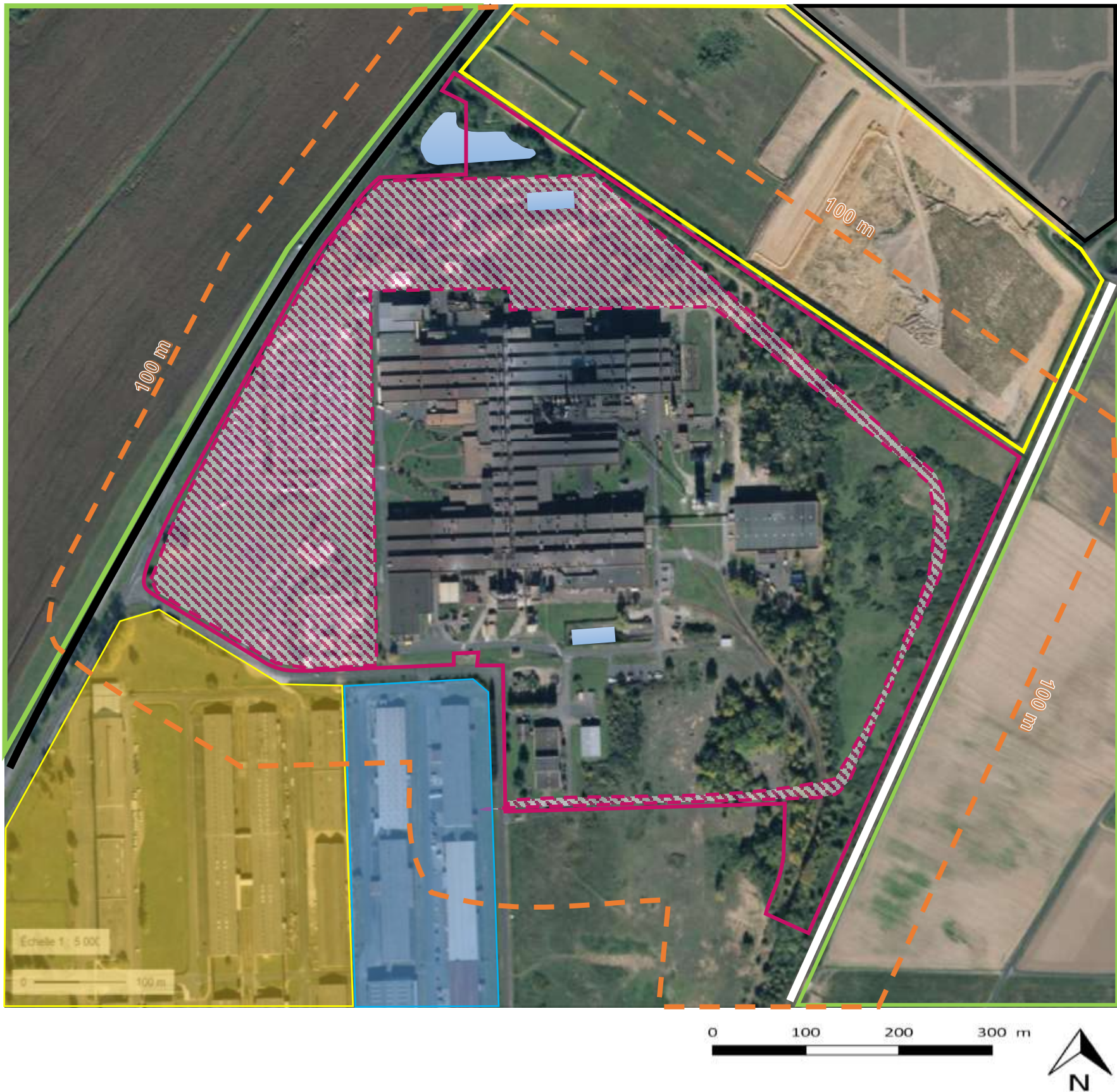
Alvance Aluminium Downstream
 48 bis avenue Kléber
 75116 Paris • France
 844 054 932 RC.S. Paris



PhB

A Création du plan		Nom	Date
Pré. Modification		Nom	Date
ALVANCE FOUNDRY POITOU			
Ce document est la propriété des Fonderies du Poitou et ne peut être reproduit ni communiqué sans leur autorisation.			
Designé par: PROPOSITION		Motif:	Designé par: 0.CHATAIGNIER
IMPLANTATION_ACTIVITES_VO		Traitement:	Date: 07/12/2020
			Folio: FOL 1/8
			Planche: PLAN
Ech. 1/3000		Format: A3	

Annexe n°5 : Plan des alentours au 1/5 000ème

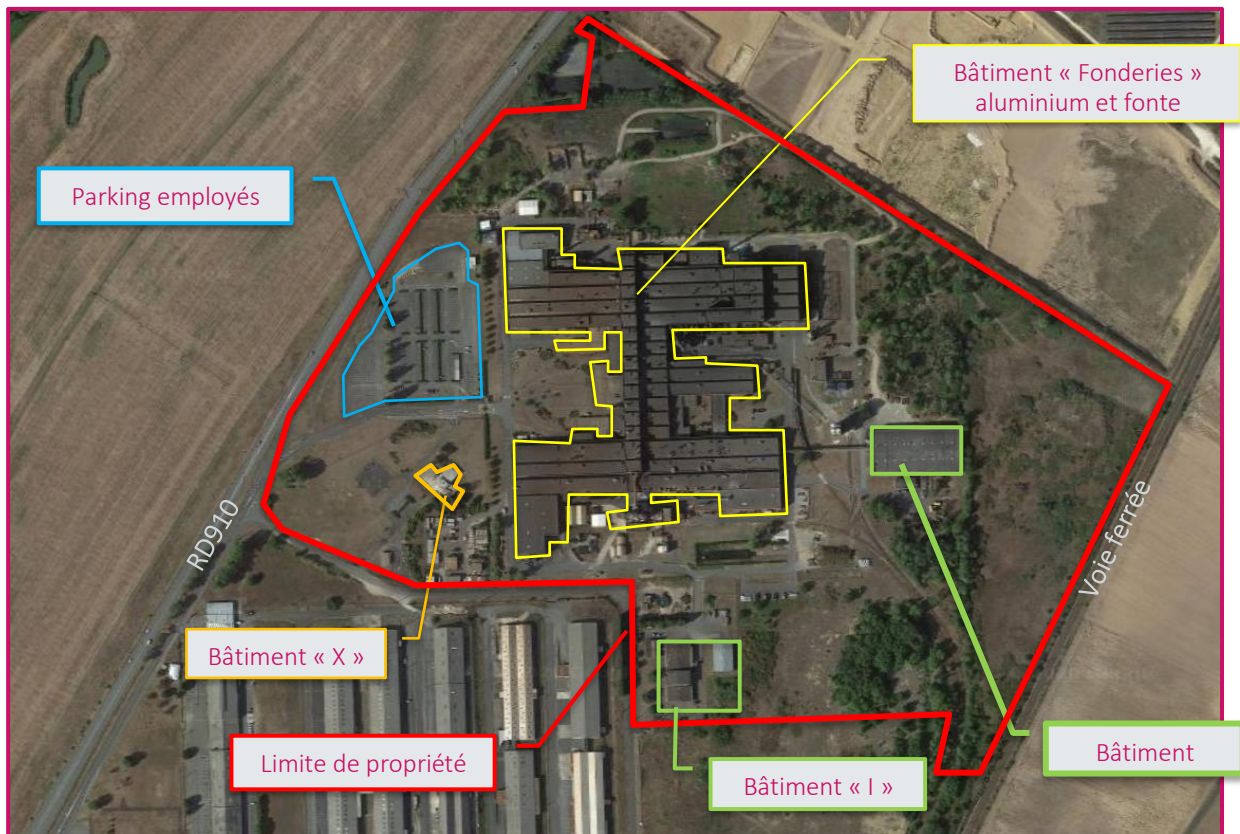


Légende :






Projet Auto-Plaine – Alvance Aluminium Downstream	Réseaux routiers	Voisinage
Terrain appartenant à Alvance Aluminium	RD 910	Emil Frey
Zone tampon de 100 m	Voie ferrée	Aigle International
Zone d'implantation des futures activités		Parcelles/terrains agricoles
		Zone de rétention d'eau (lagune et/ou bassin d'orage)
		Carrière (en fin d'exploitation – future ferme solaire)
		Ferme solaire

MB

Rappel des éléments bâtis essentiels existants sur le site



Présentation des éléments à bâtir dans le cadre du projet **Auto-Plaine**

	 Bâtiments 10,000 m ²	 Parking 8 hectares
1 	4,600 m² Hall de ventes et bureaux	23%
2 	4,200 m²* Centre de reconditionnement et bureaux 500 m ² Bâtiment lavage 100 m ² Bâtiments divers (baraquements)	75%
3 	600 m² Bâtiment contrôle technique	2%

Le maître d'ouvrage devra faire réaliser les bâtiments et constructions indiqués ci-dessus pour permettre chacune des 3 activités envisagées **Auto-Plaine**. Il est précisé que chacune de ces activités sera exploitée par un exploitant différent, des contrats de prestations de services croisés pouvant être mis en place. Seule l'exploitation du centre de reconditionnement relèvera des Installations Classées, sous le régime de la Déclaration Contrôlée.

Exploitant 1 – Ventes aux enchères

- 1 halle de ventes aux enchères (surface estimée de 4,600 m², structure métallique, hauteur sous poutre < 5,10m, sprinklage, espaces bureaux 300 m²).
- 1 parking d'exposition extérieur d'une capacité de 700 places.
- 1 parking à destination des clients de l'entreprise, d'une capacité de 300 places.

Exploitant 2 – Reconditionnement et stockage

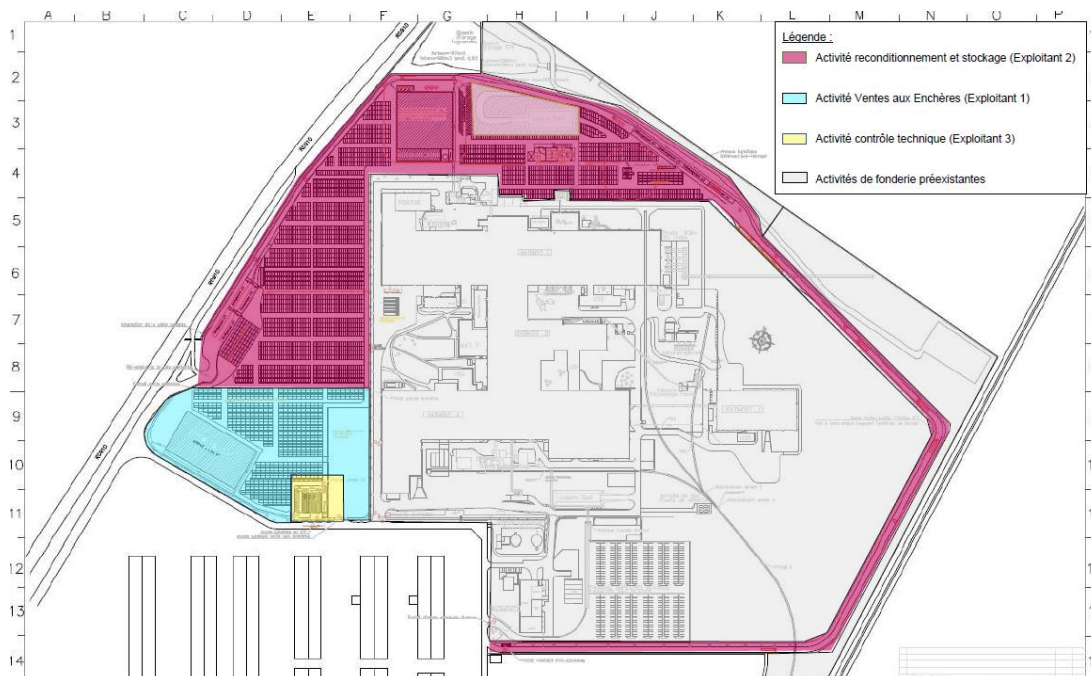
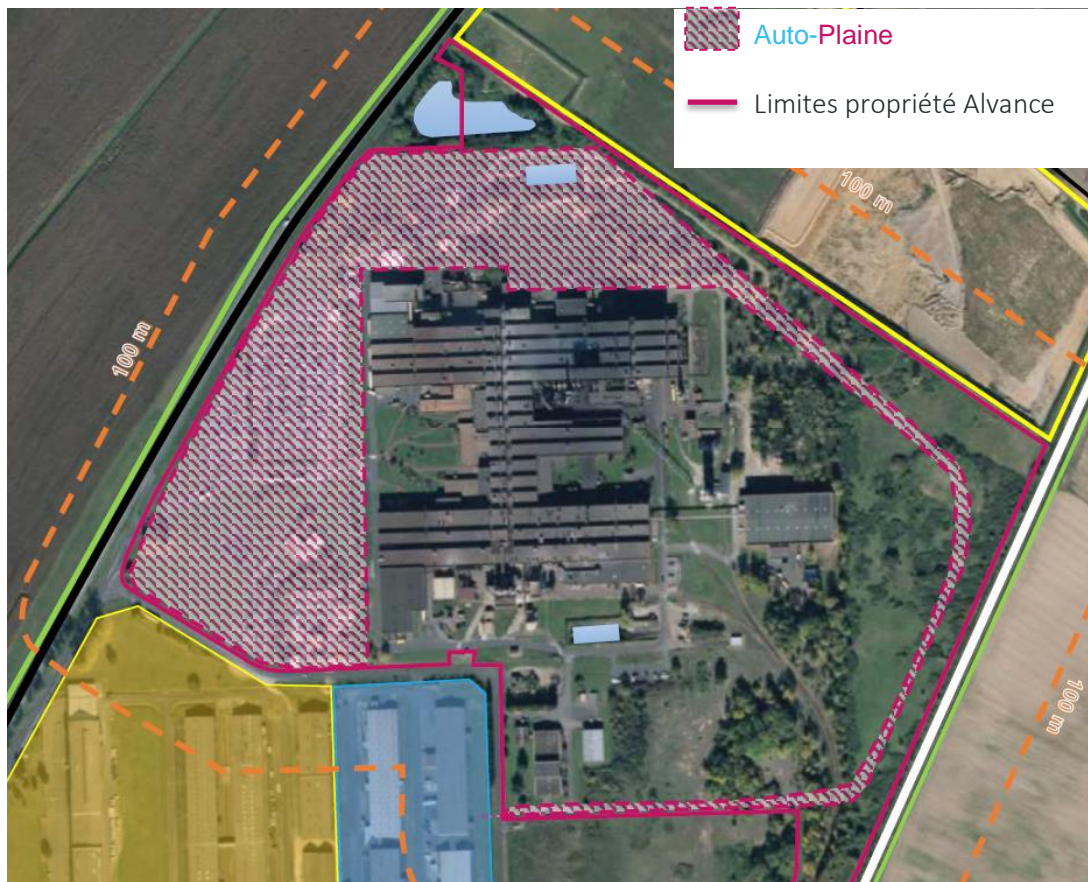
- 1 bâtiment destiné au reconditionnement des véhicules (surface estimée de 4 200m², structure métallique, hauteur sous poutre < 5,10m, isolation phonique, sprinklage, espaces bureaux 300 m²) auquel seront adossés 1 centre de photographie avec une plate-forme 360° (<100 m²) et 1 local de stockage fermé/sécurisé destiné à accueillir des véhicules « premium » (<400 m²) ;
- 1 bâtiment de lavage (500 m²) dans lequel seront intégrés des portiques de lavage automatisés, des laveurs « haute pression » et une zone de nettoyage intérieur (aspirateurs).
- 1 parking d'une surface estimée à 6ha et distribué sur l'ensemble de la zone d'exploitation pour permettre une gestion optimisée des flux de véhicules durant les étapes de réception / reconditionnement / préparation / stockage / expéditions. Il est envisagé de couvrir ces parking d'ombrelles équipées de panneaux photovoltaïques
- 1 station de distribution de carburant dotée d'une cuve aérienne dotée de 2 compartiments de 10m³ chacun (SP98 et diesel, quantités totales distribuées annuellement <100m³).
- 1 voie privée d'accès poids lourds ainsi qu'1 zone de déchargement de poids-lourds (« Porte 8 ») et 1 zone de rechargement poids lourds (« Porte 8 ») autour desquelles seront aménagés des bâtiments en préfabriqué (type Algeco) pour y intégrer les activités de sécurité du site et d'accueil des chauffeurs.

Exploitant 3 – Contrôle technique

- 1 bâtiment destiné au contrôle technique à activité mixte – ouvert au public et en prestations de services pour l'activité Ventes aux enchères – (surface estimée 600 m², structure métallique, hauteur sous poutre 5,10m, sprinklage, isolation phonique, espaces bureaux 50m²).
- 1 parking extérieur pour traiter l'en-cours de 80 places

L'implantation de ces activités a été pensée de manière industrielle avec un flux le plus linéaire et sécurisé possible. Par exemple, la circulation des poids lourds se fera dans un seul sens et les zones de chargement/déchargement ne seront pas accessibles aux personnes extérieures des activités.

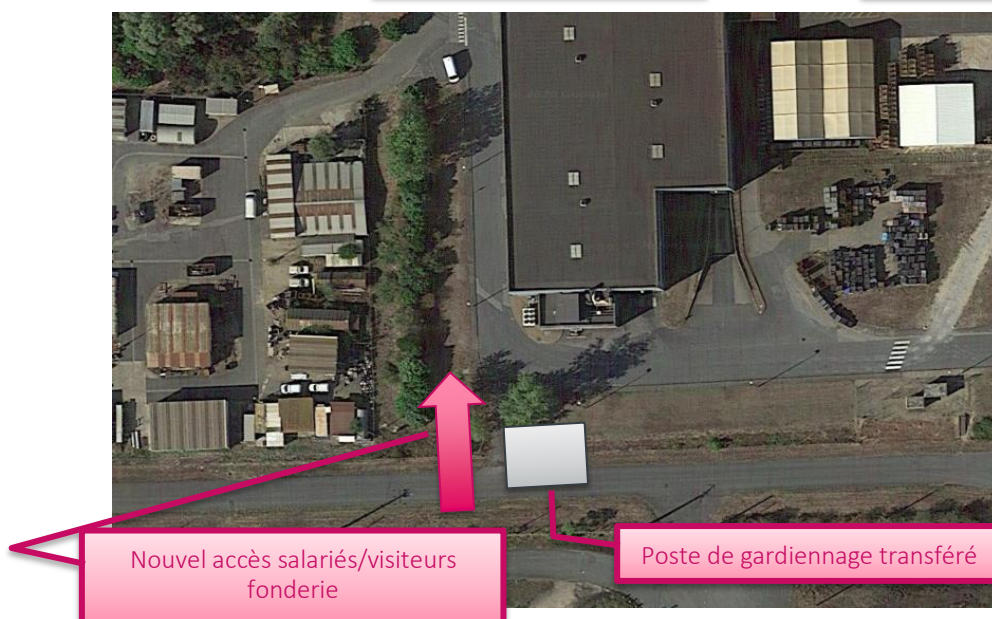
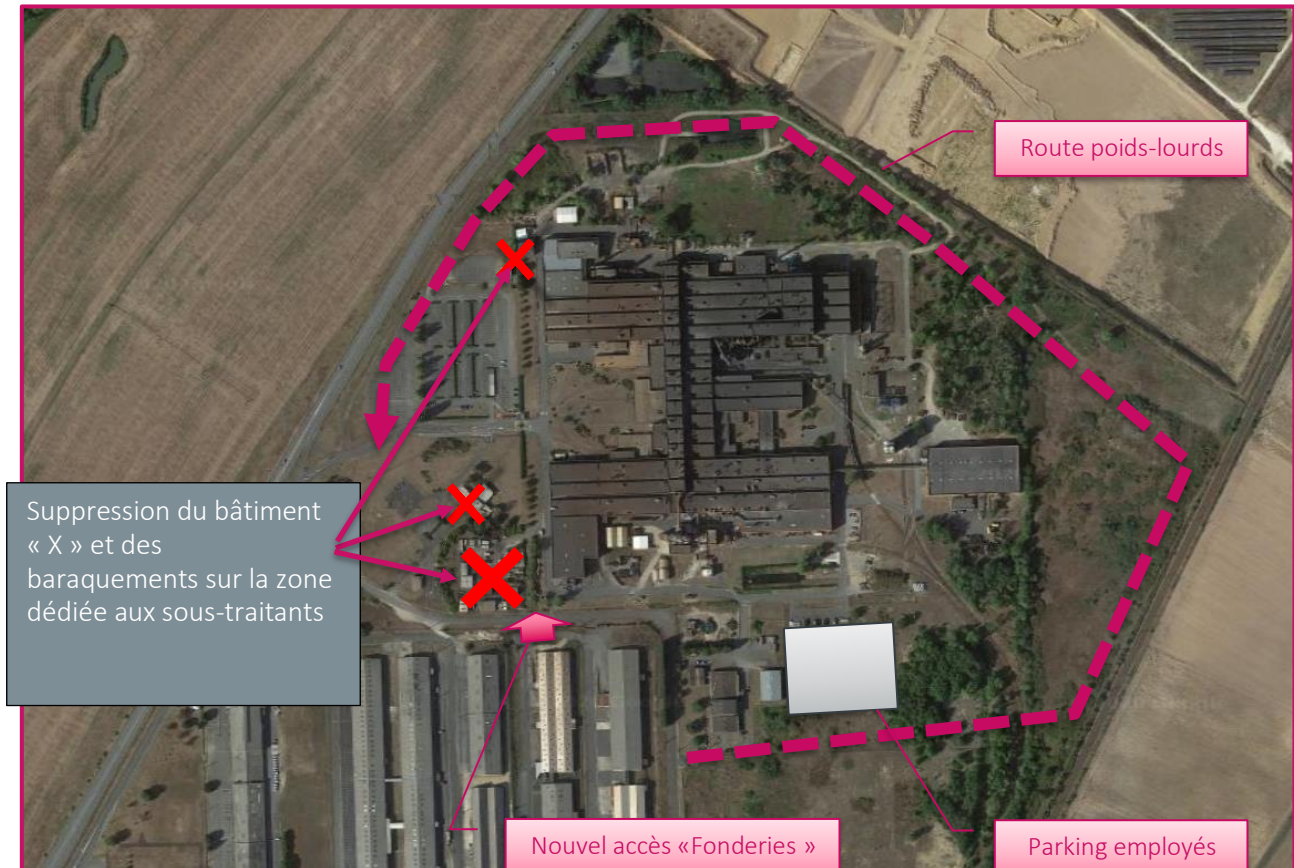
Proposition d'implantation du projet **Auto-Plaine** et des différentes activités envisagées (échelle 1/500^e)



Proposition de phasage dans la réalisation des travaux relatifs au projet **Auto-Plaine**

La phase travaux devra commencer à la fin du printemps 2021 et pourrait durer 8 mois. Ce délai de réalisations paraît cohérent avec les premières offres reçues par l'équipe projet **Auto-Plaine**. Cela signifie que préalablement l'ensemble des démarches administratives (modification du cadastre, K/K, DLE, IPCE, PC, ...) aient été réalisées et les délais de recours purgés.

- **Phase 1 - Déplacement parking employés, modification des accès, création route poids-lourds et démolition des bâtiments actuels (mai 2021-juillet 2021)**



Alvance Aluminium Downstream

48 bis avenue Kléber
75116 Paris
France
844 054 932 R.C.S. Paris

www.alvancegroup.com

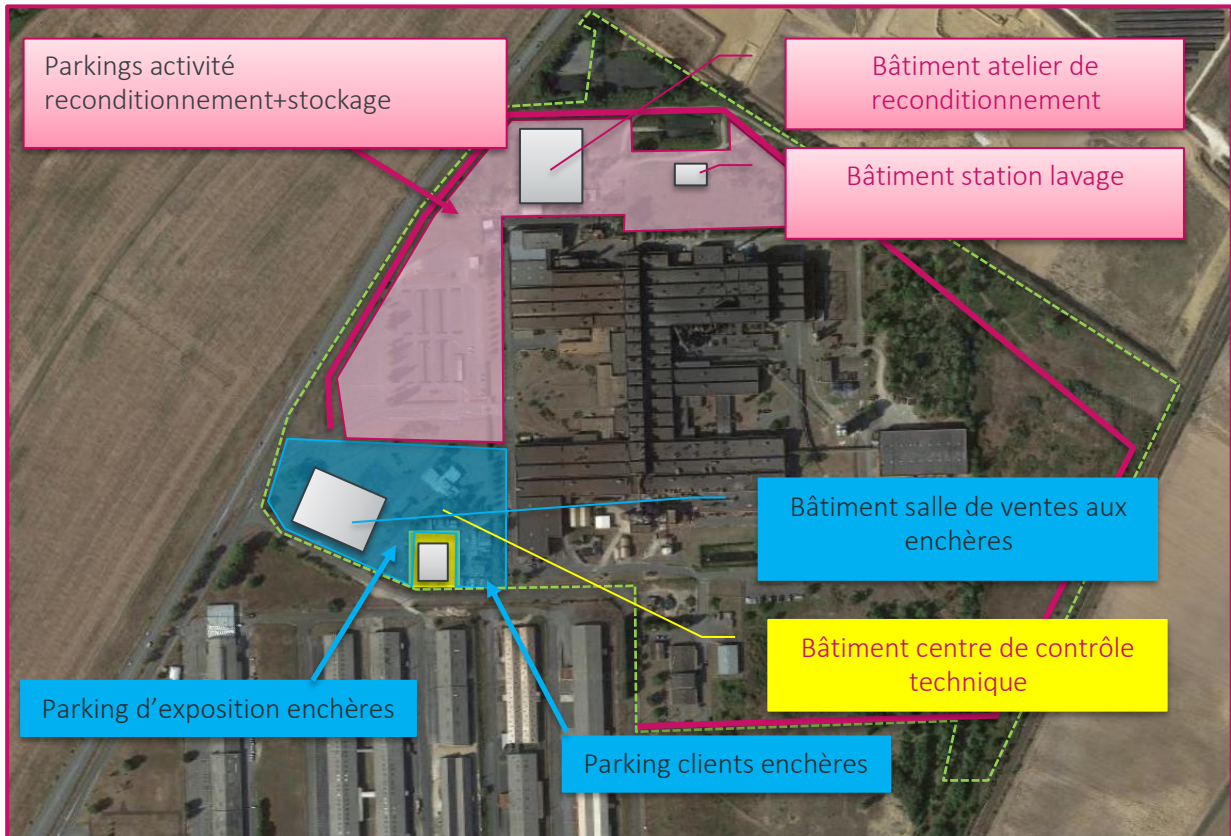
MEMBER OF






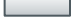




Eléments majeurs :

- Démolition de l'ancien bâtiment administratif (« bâtiment X ») ;
- Démolition de la zone « sous-traitants » qui sera transférée dans le bâtiment « I » au Sud ;
- Démolition des locaux syndicaux et CE (Fonte et Aluminium) ;
- Déplacement de l'accès principal au site (voies + poste de gardiennage) au Sud ;
- Déplacement du parking employés Alvance sur une zone à côté du bâtiment « I » au Sud ;

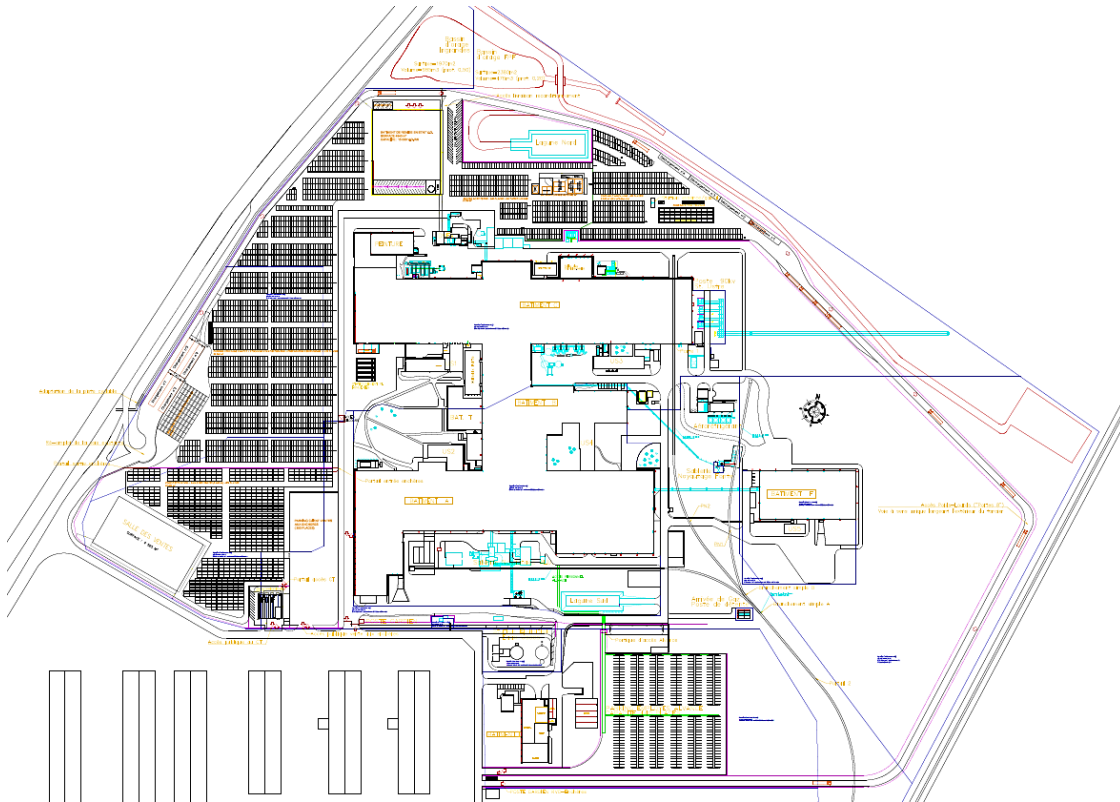
- **Phase 2 - Réalisation des bâtiments principaux (fondation+structures), des parkings et des zones logistiques (août-décembre 2021)**



Légende :

-  Limite de propriété ALVANCE
-  Nouvelles parcelles ALVANCE
-  Route d'accès activités AUTO-PLAINE
-  Fondation des futurs bâtiments
-  Zone dédiée à l'activité de reconditionnement/stockage
-  Zone dédiée à l'activité ventes aux enchères
-  Zone dédiée à l'activité contrôle technique

Vue d'ensemble du projet **Auto-Plaine**



Vue d'ensemble du projet **Auto-Plaine**



Alvance Aluminium Downstream

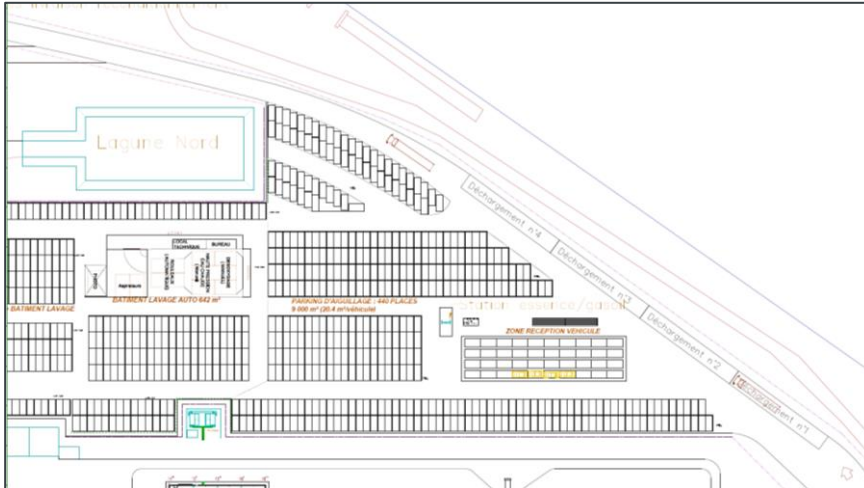
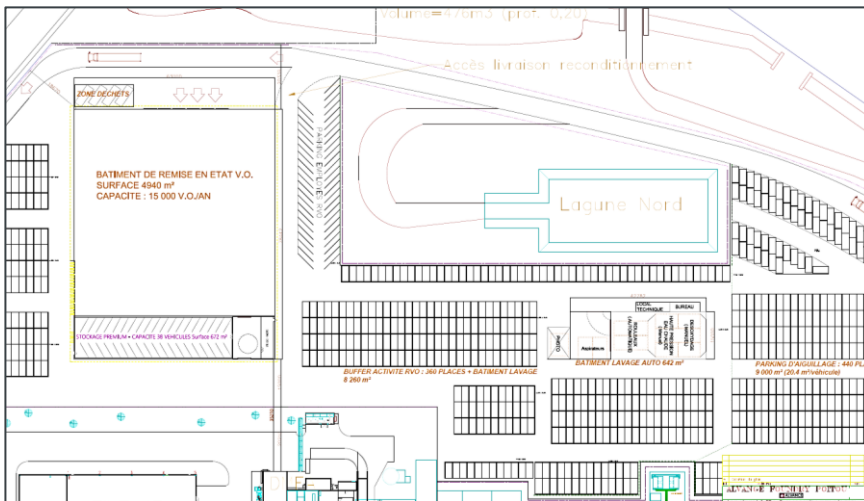
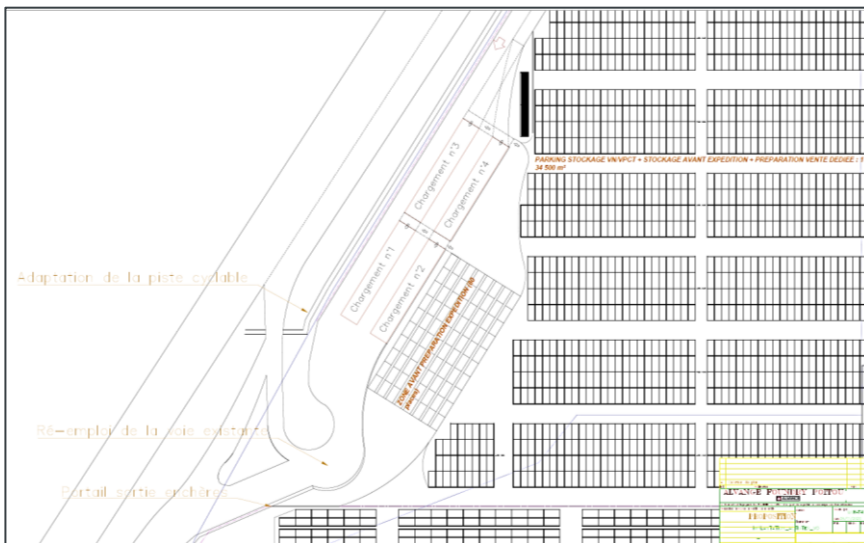
48 bis avenue Kléber
75116 Paris
France
844 054 932 R.C.S. Paris

www.alvancegroup.com

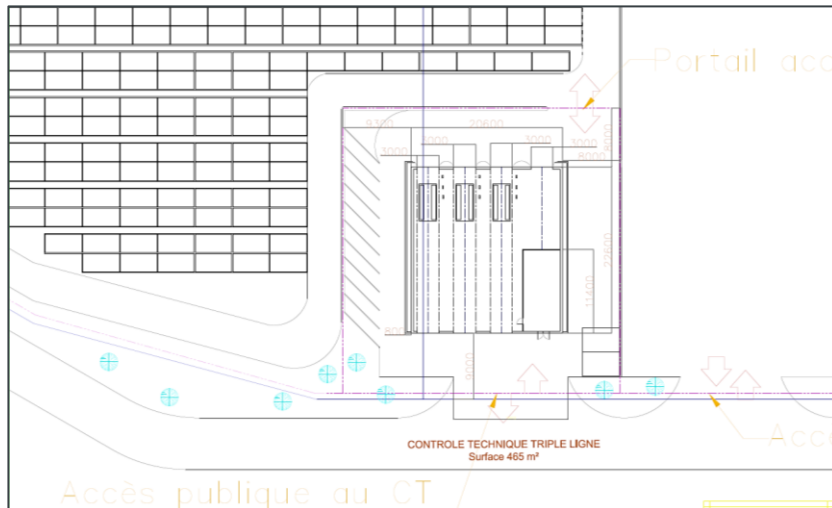
MEMBER OF



MS

Focus sur : zone d'arrivée des poids-lourds (déchargement véhicules)

Focus sur : zone autour de l'usine de reconditionnement

Focus sur : zone de départ des poids lourds (chargement véhicules)


Focus sur : centre de contrôle technique



Phase 3 : Livraison des bâtiments aux différents exploitants (décembre 2021)

Phase 4 : Aménagement des bâtiments par les différents exploitants (décembre 2021-Février 2022)

Durant cette phase, chacun des exploitants réalisera les travaux d'aménagement et d'installation des équipements nécessaires à ses opérations.

Les activités des différents exploitants incluses dans le projet **Auto-Plaine** sont prévues pour démarrer sur la fin du 1^{er} trimestre 2022.

Informations complémentaires

GFG Alliance est engagé dans un processus de neutralité carbone pour 2030. Aussi, pour limiter l'impact environnemental du projet **Auto-Plaine** et des activités envisagées sur le long terme, deux solutions seront déployées :

- 1- Dès le démarrage des activités : récupération et recyclage des eaux de pluies pour le lavage des véhicules. L'opération de lavage nécessite l'utilisation d'eau à grande échelle, même si plus de 90% de l'eau utilisée à chaque lavage est recyclée, les 10% restants doivent être renouvelés. L'idée est donc d'exploiter la nouvelle surface de bâtiment pour récupérer, stocker et utiliser l'eau de pluie pour limiter les consommations d'eau du site.
- 2- De manière progressive, dépendamment de la disponibilité des matériels : mise en place d'ombrières recouvertes de panneaux photovoltaïques destinées à recouvrir l'ensemble des parkings du site. Ce projet a un double intérêt, le premier étant d'offrir une protection des véhicules stockés et le second de pouvoir produire de l'électricité verte. Ce projet s'inscrit dans une démarche d'expansion des fermes de panneaux photovoltaïques présentes sur les terrains voisins du site. La production électrique annuelle est estimée supérieure à 7 millions de kWh.

Alvance Aluminium Downstream

48 bis avenue Kléber
75116 Paris • France
844 054 932 R.C.S. Paris

Auto-Plaine

Projet de création d'un hub majeur de ventes aux enchères automobiles, de reconditionnement de véhicules d'occasion et de solutions de stockage sur le Grand Châtellerault, pour une revitalisation réussie du site Alvance Foundry Poitou

Dossier 2020-10438

Compléments de réponses

Complément de réponse sur le trafic prévisionnel de poids-lourds induit par les activités projetées par le projet **Auto-Plaine**

Le projet **Auto-Plaine**, par la nature des activités projetées, implique la circulation de poids-lourds sur le site d'Ingrandes (ZI Saint Ustre, 86220 Ingrandes-sur-Vienne).

Dans la mesure où les clients et partenaires d'affaires des différentes activités seront majoritairement des professionnels de la vente et distribution automobiles, il paraît raisonnable de penser que les poids-lourds qui transiteront sur le site seront des camions-remorques dits « Porte 8 », pouvant transporter jusqu'à 9 ou 10 véhicules par chargement. L'hypothèse qui a été retenue est de 8 véhicules par poids lourd en moyenne.

Les différentes activités projetées travailleront sur des horaires diurnes et sur les jours ouvrés de la semaine (lundi-vendredi). Les flux de camions sont envisagés répartis de manière homogène sur chacun des jours de la semaine.

Pour optimiser les coûts de transport, un effort particulier sera porté pour que les camions apportant des véhicules sur le site à l'une ou l'autre des activités envisagées dans le projet **Auto-Plaine** soient rechargés avec des véhicules prêts à partir de l'une ou l'autre des activités. Ainsi, cela permettra de minimiser le nombre de poids lourds transitant sur le site. Dans une configuration idéale, à chaque véhicule entrant, un véhicule sortant. Néanmoins, l'hypothèse qui a été retenue est d'un besoin en poids lourds 1,5x supérieur au nombre de véhicules traités par les différentes activités envisagées.

Ci-dessous, nous présentons la montée en charge des différentes activités ayant un impact sur le flux logistique poids lourds. Nous convertissons le nombre de véhicules en nombre de camions, sur la base des hypothèses exprimées plus haut dans le document, soit 8 véhicules par poids lourd. Nous considérons 20 jours ouvrés par mois, 12 mois d'activité par an. Nous n'envisageons pas de saisonnalité majeure dans les différentes activités projetées.

	# véhicules /an	# poids lourds / an	# poids lourds / mois	# poids lourds / jour
2022	13208	2477	206	10
2023	21840	4095	341	43
2024	26970	5057	421	53
2025	31200	5850	488	61
2026	34080	6390	533	67

Le nombre de poids lourds à l'horizon 2026 correspond à un niveau connu sur le site d'Alvance Foundry Poitou et, par conséquent, sur les voies de circulation avoisinant le site. En effet, au pic de l'activité fonderie fonte, plus de 50 poids lourds par jour transitaient sur le site, pour la seule activité fonderie fonte, ce à quoi doit être ajouté le flux de l'activité de la fonderie aluminium, aujourd'hui inférieur de 30% minimum de ce qu'il pouvait être auparavant.

Pour conclure, le trafic prévisionnel des poids lourds induit par les activités projetés par le projet **Auto-Plaine** ne présente pas de modifications majeurs dans le flux logistique connu sur le site et sera de plus géré de manière intelligente en mutualisant dès lors que possible les chargements/rechargements.

Complément de réponse sur les mesures de gestion qualitative et quantitative des eaux pluviales interceptées par les surfaces imperméabilisées du projet (voies de circulation, aires de stationnement, toitures...)

- Eaux usées : Au stade actuel, il est envisagé de créer pour chaque bâtiment d'activité (reconditionnement de véhicule, enchériste, contrôle technique) une installation d'assainissement autonome.
- Station de lavage des véhicules : Dans la mesure où il est envisagé une installation de lavage des véhicules, consommatrice d'eau (200-300 litres pour un lavage rouleau, 50-60 litres pour un lavage haute pression, soit une consommation de 10 370 m³ pour 34 000 véhicules, à 80% réutilisables après traitement), il est prévu qu'une partie des eaux de toiture soit récupérée pour alimenter cette installation. Cela permettra de réduire l'empreinte des activités envisagées sur la consommation d'eau tout en optimisant la gestion des EP. La station de lavage disposera de sa propre unité de recyclage et les eaux rejetées, après pré-traitement, rejoindront l'ouvrage de traitement et de rejet au milieu naturel via le réseau d'eau pluviale.
- Eaux pluviales (« EP ») : Pour l'ensemble du projet, les eaux pluviales de toiture, voiries et parkings seront collectées par des réseaux de collecte étanches et drainées vers un ouvrage de traitement et de régulation. Le dimensionnement de cet ouvrage de traitement et de régulation est actuellement en cours par le bureau d'étude NCA Environnement. L'objectif est de calculer les volumes à stocker dans le bassin sur la base des chroniques pluviométriques du secteur et de dimensionner l'ouvrage par rapport au traitement à réaliser. Le rejet au milieu naturel se fera via l'ouvrage nommé « bassin d'orages » localisé en limite Nord-Ouest du site suivant le débit limite de 3 l/s/ha. En fonction des résultats des calculs de dimensionnement et des contraintes foncières du projet, il pourra être proposé de réaliser 1 ou plusieurs bassins répartis dans l'emprise du projet ou bien des solutions alternatives de régulation telles que du stockage en ligne et/ou du stockage sous voirie/parking (SAUL, voirie réservoir). Par ailleurs, des reconnaissances géotechniques (réalisation prévue courant 1er trimestre 2021) permettront dans un second temps d'étudier la faisabilité d'une infiltration dans le sol des EP (après traitement) en complément du rejet de surface.
Les réseaux de collecte EP et ouvrage de traitement (Lagune Nord) des sites Alvance existants (Fonderies Fonte et Alu) restent indépendant et dédiés à l'existant.

NCA Environnement accompagne Alvance Aluminium Group dans la réalisation des dossiers ICPE et IOTA nécessaires à la mise en œuvre de ce projet d'aménagement.